

LISTE DES FOURNITURES 2026/2027

Les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.)

Pour les 1^{ères} semaines de formation au CFA (jusqu'à la distribution des E.P.I. par le CFA), chaque apprenant doit apporter ses E.P.I. personnels (vêtement de travail et chaussures de sécurité) ;

Le CFA remettra ensuite à chaque apprenant un kit E.P.I. :

- une combinaison ou une cotte et une veste de travail
- une paire de chaussures de sécurité
- une paire de gants et des lunettes de protection
- des bouchons auditifs
- pour les menuisiers : un casque de protection & des masques anti-poussières

Chaque apprenant devra être muni à chaque stage des **Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) - obligatoire à l'atelier** et marqué à son nom.

E.P.S.

Une tenue et des chaussures de sport sont obligatoires en cours d'EPS.

Liste des fournitures à posséder dès la rentrée

- 1 bloc-notes A4
- 1 règle graduée
- 1 crayon à papier HB
- 1 crayon à papier 3H
- 1 stylo à bille 4 couleurs
- 1 surligneur
- 1 équerre à 45°
- 1 équerre à 60°
- 1 rapporteur gradué en degrés
- 1 mètre enrouleur de 3 m
- 1 gomme
- 1 compas
- 1 calculatrice type Collège
- 1 pointe à tracer et 1 pointeau → pour les métalliers uniquement

Une liste complémentaire pourra être demandée par l'équipe pédagogique à la rentrée en fonction des métiers.

Pour les apprenants résidents (= internes) :

- 1 cadenas
- Prévoir son nécessaire de toilettes.

Les draps, draps housses et taies d'oreillers doivent être fournis par l'apprenant.

Pour des raisons sanitaires et de normes européennes, **il est interdit d'apporter son duvet personnel.**